

INTITULE DU POSTE

ENSA NANTES-2024-1778353-MCF TPCA cat 2 n°3

INTITULE LONG DU POSTE

Maître ou maîtresse de conférences / Théorie et pratiques de la construction architecturale et urbaine/ Catégorie 2

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Versant :	Fonction publique de l'Etat
Corps :	MCF
Catégorie :	A
Poste ouvert par concours	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2025

LOCALISATION DU POSTE

Région	Pays de Loire
Département	Loire-Atlantique
Adresse	6 quai François Mitterrand, 44200 Nantes

EMPLOYEUR *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

L'ENSA Nantes est une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture sous tutelle conjointe des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle accueille plus de 1 000 étudiants et compte près de 140 agents (enseignants-chercheurs, personnels administratifs, techniques et scientifiques) et plus de 300 intervenants extérieurs. En matière de recherche, l'école s'appuie sur un laboratoire au rayonnement national et international, le CRENAU (AAU), dont les thématiques répondent aux grands enjeux sociétaux. S'y côtoient des architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, sociologues, historiens, plasticiens et philosophes. Il mène des recherches au croisement des sciences de l'homme et de la société et des sciences pour l'ingénieur. Avec son campus international situé à l'île Maurice, l'ENSA Nantes bénéficie d'une très large visibilité. Ouverte sur la ville et sur le monde, forte de nombreux partenariats, elle favorise pour ses étudiants des temps de rencontres et d'échanges hors-les-murs. Elle soutient des collectifs et favorise les pratiques du « faire » et la conception à l'échelle 1. Elle porte toutes les initiatives susceptibles de s'inscrire dans une trajectoire de découverte du milieu socio-professionnel et de la culture des architectes. L'ENSA Nantes est un établissement-composante de l'EPE Nantes Université depuis le 1er janvier 2022 (quatre pôles universitaires, trois grandes écoles, un CHU, un IRT et l'INSERM).

DESCRIPTIF DU SERVICE *présentation des activités scientifiques de l'école*

L'activité scientifique de l'ENSA Nantes se situe essentiellement dans le CRENAU (Centre de Recherche Nantais Architectures Urbanités), l'équipe nantaise du laboratoire AAU, UMR CNRS 1563. Le CRENAU compte 83 membres dont 33 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents et contractuels, 25 doctorants, 4 personnels d'appui et de soutien à la recherche (gestion, communication, documentation, informatique), 21 associés. Les chercheurs et enseignants-chercheurs du CRENAU appartiennent aux ENSA de Nantes, Montpellier et Lyon, à Centrale Nantes, au CNRS et à l'ESBANM. Ils sont architectes, sociologues, informaticiens, ingénieurs, urbanistes, géographes et historiens. Les recherches du laboratoire AAU sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions socioculturelles des urbanités. Elles s'inscrivent dans une perspective interdisciplinaire (des sciences sociales aux sciences de l'ingénieur et pour la conception, en ouvrant des ponts vers l'art), multi-sensorielle et multi-échelles. Les travaux du CRENAU prennent place dans le cadre du projet scientifique du laboratoire AAU.

Le CRENAU est rattaché à deux écoles doctorales – l'ED Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes (SIS) et l'ED STT (Sociétés, Temps, Territoires) en sciences humaines et sociales. Il est largement ouvert à l'international (Italie, Japon, Canada, Belgique, Espagne, Suisse).

DESCRIPTIF DU POSTE *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

L'enseignant-chercheur sera impliqué dans le cycle licence en L2 (S3 ou S4) dans les espaces pédagogiques associés à l'apprentissage du projet architectural où la question du logement collectif est posée. Il sera également impliqué dans le cycle master au sein de l'actuel DE1 « inventer dans l'existant » dont le contour est en cours de redéfinition comme l'ensemble des 4 domaines d'études. Il sera co-coordonateur d'une option de projet Master interrogeant le patrimoine du XXème siècle engageant des enjeux architecturaux et urbains.

L'enseignant-chercheur proposera un cours magistral thématique, associé aux studios (logements collectifs et/ou patrimoine bâti), pour transmettre aux étudiants des repères historiques, des connaissances techniques et une culture architecturale théorique et pratique en lien avec la conception du projet.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées pour la mutation) requise pour le concours

L'enseignant-chercheur aura des compétences reconnues en qualité de maîtrise d'œuvre dans des programmes bâtis de logements collectifs et/ou sur du patrimoine bâti du XXème siècle. Les méthodologies développées dans le cadre de projets de transformation d'architecture d'échelles importantes (grands ensembles, superstructures...) seront particulièrement attendues dans la capacité du candidat à partager des outils et protocoles de transformation du patrimoine du XXème siècle. Par son expertise sur ces questions patrimoniales et/ou logements collectifs, il démontrera sa capacité d'articulation avec l'espace pédagogique. Il sera attendu une approche prospective sur ces thématiques, interrogeant une dimension théorique et critique au sein du champ TPCA.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

De par ses expériences du projet et de la maîtrise d'œuvre, il est attendu que le candidat vise à développer une activité de recherche académique en lien avec son activité de praticien. Dans le cadre des évolutions de la politique de recherche de l'école, L'enseignant-chercheur s'impliquera notamment dans les travaux du laboratoire AAU-CRENAU, dans la participation à l'encadrement doctoral au sein des écoles doctorales dont l'ENSA Nantes est membre.

En outre, L'enseignant-chercheur prendra part aux réflexions en cours sur la redéfinition des domaines d'études projetée pour 2025. Dans ce cadre, il prendra plus particulièrement part aux redéfinitions en cours du domaine d'étude N°1 « inventer dans l'existant ». L'orientation patrimoniale couplée à la dimension constructive dans l'emploi de matériaux bio et géo-sourcé dans ce type de contexte de réhabilitation en est le principal aspect. Il sera notamment moteur dans les dynamiques pédagogiques inter et/ou transdisciplinaires intégrant notamment les champs HCA et STA tout en veillant à identifier un savoir disciplinaire propre sur les thématiques abordées.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Est requise une expérience professionnelle qui fera la preuve d'un savoir-faire reconnu en matière de maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine, en matière de démarches expérimentales et prospectives dans le domaine de réhabilitation du patrimoine du XXème siècle et/ou du logement collectif.

Diplôme requis : architecte

Diplôme souhaité : une formation spécialisée dans ces domaines de compétences sera appréciée (DSA, Chaillot...)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Autres informations

Postes ouverts par concours

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps de maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Nantes.

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2025>

Personne à contacter

sophie.clement@nantes.archi.fr

Autre personne à contacter

michel@nantes.archi.fr